# Collège Jules Verne

3 Allée des Collèges 18000 BOURGES

Tél: 02 48 27 14 60

Mail: ce.0180673j@ac-orleans-tours.fr











# SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININE

(DÉROGATION CARTE SCOLAIRE 6ème – 3ème)

### I- Conditions d'admission

Tests sportifs de recrutement le **MERCREDI 15 MAI 2019** (test sportif : technique, physique, jeu) Le concours est ouvert aux joueuses nées en 2005, 2006, 2007 et 2008.

La commission d'admission avec étude du dossier scolaire se déroulera au plus tard la semaine suivante.

> Retour du dossier d'admission pour le Lundi 6 Mai 2019.

## II- Conditions d'hébergement

Demi-pension au collège Jules Verne.

# III- Horaire d'entrainement

**Deux** entrainements de 1 heure 30 par semaine intégrés dans l'emploi du temps le mardi et jeudi sur les installations du stade Yves du Manoir (terrain synthétique) à Bourges de 11h à 12h30.

# IV- Suivi des sportifs

Suivi Scolaire

Présence du responsable de section aux conseils de classe et rencontres parents professeurs.

#### Suivi Médical

Une visite médicale annuelle.

### **Coordonnateur**

M. Emmanuel MOUTAUD, Professeur EPS

#### **Encadrement Sportif**

M. Yvon PELLETIER, Brevet d'Entraîneur de Football

**ÉLÈVE SPORTIF** = élève suivant une scolarité normale incluant toutes les matières mais avec des horaires aménagés

District du Cher de Football : 02 48 27 54 35 Emmanuel Cainer : 06 50 53 06 72 Yvon Pelletier : 06 16 51 90 86